

Question présentée par le député :

M. Stéphane Florey

Date de dépôt : 17 mars 2016

Question écrite urgente

Lutte contre l'immigration et le travail illégaux : de quels moyens dispose Genève ?

Dans le fédéralisme suisse, les cantons sont les organes d'application et d'exécution de la législation fédérale. C'est pourquoi, en matière de droits des étrangers, ils n'ont pas la possibilité de refuser d'appliquer la loi fédérale sur les étrangers (LEtr). Il faut reconnaître que l'évolution du cadre politique et l'absence de contrôles systématiques aux frontières rend la lutte contre l'immigration et le séjour illégaux plus complexe.

D'ailleurs, le nombre exact de personnes en séjour illégal à Genève et en Suisse n'est pas précisément connu, seules quelques estimations approximatives existent. Si d'aucuns voient en les personnes séjournant illégalement à Genève une force de travail bon marché et irremplaçable dans l'économie domestique, d'autres personnes souhaiteraient que les autorités puissent se prononcer sur l'octroi éventuel d'un titre de séjour, d'où la nécessité pour les autorités de savoir qui réside sur notre territoire.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) **Quelle est la place de la lutte contre l'immigration et le travail illégaux dans la politique criminelle commune du Conseil d'Etat et du Ministère public ?***
- 2) **Combien de dénonciations pour violation de la loi sur les étrangers ont été portées à la connaissance de la police ou du Ministère public ces dernières années ?***
- 3) **Pourquoi la brigade contre l'immigration illégale a été dissoute le 31 décembre 2015 ?***
- 4) **Combien de personnes sont actuellement employées à la lutte contre l'immigration illicite et contre les infractions à la LEtr ?***